



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RFI

Question écrite n° 47778

Texte de la question

M. Yves Bur attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le projet de suppression des émissions de Radio France internationale dans six langues sur les dix-neuf langues que compte cette chaîne. En effet, il semble que cette réduction s'accompagne de la suppression de certaines rédactions et plus particulièrement de celle en langue allemande. Cette disparition semble se fonder sur des estimations d'audience que remettent en cause un certain nombre de faits, dont une pétition qui recueille un grand nombre de signatures. Par ailleurs, cette cessation d'activité qui entraînera la suppression des émissions en langue allemande risque fort de faire perdre à RFI sa fréquence FM à Berlin, sa licence étant liée à l'obligation d'émettre quotidiennement en allemand. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions pour préserver la diffusion de la culture française en Allemagne et le maintien de la coopération entre nos deux pays.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication rappelle que la coopération franco-allemande constitue et demeure une priorité pour la France y compris dans le secteur audiovisuel comme en témoigne le succès constant que représente ARTE. En ce qui concerne Radio France internationale (RFI), la situation de la société, dont les audiences et le déficit ne cessent de s'aggraver, implique une modernisation et une redéfinition de ses missions. La nécessité d'une telle réforme n'est pas une idée neuve : le rapport de l'inspection générale des finances de 2004, tout comme plus récemment le relevé d'observations définitives de la Cour des comptes concernant RFI, concluaient sur son caractère indispensable. En particulier, les dirigeants de RFI ont considéré que l'audience extrêmement confidentielle de leurs émissions en langue allemande (en dessous de 0,01 %), qui témoigne de leur faible impact, ainsi que le coût important de la rédaction allemande ne permettaient pas dans un tel contexte d'envisager de la conserver. Il peut être d'ailleurs rappelé que Deutsche Welle ne diffuse plus de programmes en français depuis plusieurs années. Il faut tout de même rappeler qu'il ne s'agit à ce stade que d'une proposition de la direction de RFI, puisque ce projet ne saurait être décidé qu'après la consultation du comité d'entreprise, actuellement en cours.

Données clés

Auteur : [M. Yves Bur](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47778

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 mai 2009, page 4111

Réponse publiée le : 8 septembre 2009, page 8509